

SEANCE DU 5 MAI 2014

L'an deux mille quatorze **le 5 mai à 20h00**, le Conseil Municipal de la Commune de MARNES, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur BIGOT Pierre, Maire

MMES DEACON Margaret, RIDOUARD Valérie, MM BOTTON Daniel, BIGOT Pierre, LANDRY Laurent, PERCEAU Alain, GAUTRY Jean-Yves, MOINE Serge, LECOINTRE Christian, TALBOT Franck, GIROUARD Germain

ABSENTS : Néant

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur BOTTON Daniel

DATE DE CONVOCATION : le 25 avril 2014

COMPTE RENDU AFFICHE EN MAIRIE LE : 16 mai 2014

Observations sur le Procès Verbal de la réunion du 5 avril 2014 : Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le procès verbal sans observation.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT À OUVERT LA SÉANCE ET EXPOSÉ CE QUI SUIT :

INSTALLATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Sur proposition de Monsieur le maire et après en avoir délibéré, les diverses commissions sont ainsi constituées :

Les Commissions Communales	NOM & PRENOM DES MEMBRES
Communication	Daniel BOTTON, Margaret DEACON, Jean-Yves GAUTRY, Valérie RIDOUARD, Franck TALBOT
Environnement Cadre de Vie	Jean-Yves GAUTRY, Pierre BIGOT, Daniel BOTTON, Serge MOINE, Valérie RIDOUARD
Aménagement, Bâtiments, Voirie	Pierre BIGOT, Jean-Yves GAUTRY, Germain GIROUARD, Laurent LANDRY, Christian LECOINTRE, Alain PERCEAU
Organisation du travail des employés municipaux	Pierre BIGOT, Serge MOINE, Franck TALBOT

DEL/CM 2014-22 - DESIGNATION DES REPRESENTANTS AUX COMMISSIONS THEMATIQUES DE LA CCT

Monsieur le Maire explique que des commissions thématiques sont créées correspondantes aux délégations des vice-présidents et sont présidées par ces derniers. Elles sont chargées notamment de proposer des projets et d'assurer le suivi du projet territorial.

Les commissions de travail sont réunies en fonction de l'état d'avancement des dossiers concernant chaque commission. Elles sont composées de délégués communautaires et/ou de conseillers municipaux, et animées par le ou les Vice-présidents en charge de la thématique.

Au nombre de 6, elles examinent les questions de l'ordre du jour des conseils de communauté et effectuent des propositions.

Chaque commune pourrait être représentée dans les commissions selon les modalités suivantes :

Commune de – 2000 habitants : 1 commissaire

Commune de 2001 à 4 999 habitants : 2 commissaires

Commune de + 5000 habitants : 3 commissaires

Proposition de commissions en lien avec l'architecture organisationnelle des services décomposés en groupe de travail :

- **Commission n°1 : organisation et ressources**
 - Finances, budgets
 - Ressources humaines –Organisation et moyens généraux
- **Commission n° 2 : Culture/Jeunesse/Sports/Education**
 - Culture
 - Contractualisation, développements partenariaux et innovation
 - Sports
 - Jeunesse/Education/Petite Enfance/Chantiers d'insertion
- **Commission n° 3 : Environnement et développement durable**
 - Déchets Ménagers et assimilés
 - Assainissement
 - Développement durable
- **Commission n° 4 : Aménagement Urbanisme**
 - Biodiversité et milieux naturels
- **Commission n° 5 : développement économique**
- **Commission n°6 : Infrastructures - Mobilité**

Après en avoir délibéré, se proposent aux commissions thématiques :

Commission 1 : Néant

Commission 2 : Daniel BOTTON rue de la fontaine Lion 79600 MARNES Tél 05.49.67.45.05 Email : daniel.botton@wanadoo.fr

Commission 3 : Jean-Yves GAUTRY 4 rue du Poiron II 79600 MARNES Tél 05.49.67.19.41 ou 06.76.74.28.95 Email : jygautry@gmail.com

Commission 4 : Pierre BIGOT Moulin Neuf 79600 MARNES Tél 06.23.50.34.20 email : pierre.lj.bigot@wanadoo.fr

Commission 5 : Laurent LANDRY 7 rue du Poiron I 79600 MARNES Tél 05.49.6742.84 ou 06.28.04.40

Commission 6 : Néant

DEL/CM 2014-23 DESIGNATION DU REPRESENTANT ET DU SUPPLEANT A LA COMMISSION INTERCOMMUNALE D'ACCESIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES

Monsieur le Maire qu'il y a lieu de désigner un titulaire et un suppléant pour siéger au sein des instances de la Communauté de Communes du Thouoursais à la Commission Intercommunale d'accessibilité des personnes handicapées.

Après en avoir délibéré les membres du conseil municipal ont approuvé les candidatures de :

- **délégué titulaire** : Pierre BIGOT Moulin Neuf 79600 MARNES Tél 06.23.50.34.20 email : pierre.lj.bigot@wanadoo.fr

- **délégué suppléant** : Daniel BOTTON rue de la fontaine Lion 79600 MARNES Tél 05.49.67.45.05 Email : daniel.botton@wanadoo.fr

DEL/CM 2014-24 - DESIGNATION DU REPRESENTANT A LA COMMISSION D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLECT)

Monsieur le Maire qu'il y a lieu de désigner un titulaire pour siéger au sein des instances de la Communauté de Communes du Thouoursais à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Après en avoir délibéré les membres du conseil municipal ont approuvé la candidature de :

Pierre BIGOT Moulin Neuf 79600 MARNES Tél 06.23.50.34.20 email : pierre.lj.bigot@wanadoo.fr

DEL/CM 2014-25 - CONVENTION PARTENARIAT LECTURE PUBLIQUE ET CONVENTION RELATIVE A LA LIVRAISON ET LA MISE A DISPOSITION DE MOBILIER DE BIBLIOTHEQUE PAR LE DEPARTEMENT DES DEUX SEVRES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que le Conseil Général dans sa délibération du 19 décembre 2006 et sa délibération du 18 février 2008 , a décidé de poursuivre le programme d'aide à l'équipement mobilier en faveur des bibliothèques municipales et relais des communes de moins de 3000 habitants et a approuvé dans le cadre du développement de la lecture publique , la convention relative à livraison et la mise à disposition de mobilier de bibliothèque par le département des Deux Sèvres.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil autorisent Monsieur le Maire à signer

- la convention relative à la livraison et la mise à disposition de mobilier de bibliothèque par le département des deux Sèvres,
- la convention partenariat lecture publique

DEL/CM 2014-26 - MISE EN PLACE DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

A la demande des services fiscaux de l'Etat, le Conseil Municipal procède à la nomination de 24 commissaires de la commission communale des impôts directs de la commune. Sur ces 24 personnes désignées, le Directeur des Services Fiscaux en choisira 12.

12 commissaires titulaires :

01- Jean - Marc CLAIRVILLE

02 - Nicole GUILBOT

03 - Daniel CHUPIN

04 - Jean-Yves GAUTRY

05 - Françoise BOURGEON

06 - Pierre LAURENTIN

07 - Nicole ROULLET

08 - Grégoire AUGERON

09 - Alain PERCEAU

10 - Guy METAIS

11 - Francis MORTEAU

12 - Nicole DELAFOSSE

12 Commissaires suppléants :

01 -Daniel BOTTON

02 - Annie BERTHONNEAU

03 - Thierry MEUNIER

04 - Jean-Paul RAULT

05- Jean-Michel ORBLIN

06 - Dany VAN DE BOURRY

07 - Christian LECOINTRE

08 - Gisèle MORTON

09 - Gilles DEBOEUF

10 - Ludovic DESBUARD

11- Michel POULIZAC

12 - David DELORME

DEL/CM 2014-27 - MODALITES D'ELECTIONS DES PROPRIETAIRES DE BIENS FONCIERS NON BATIS ET FORESTIERS

Monsieur le maire informe que par arrêté du 28 mars 2011, le Président du Conseil Général des Deux Sèvres a constitué la commission communale d'aménagement foncier de MARNES.

Conformément aux dispositions des articles L.121-3 et L121-5 du code rural et de la pêche maritime, ladite commission est composée notamment :

- du maire et d'un conseiller municipal, ainsi que de deux conseillers municipaux suppléants désignés par le conseil municipal (article L.121-3)
- de trois propriétaires de biens fonciers non bâtis dans la commune ainsi que de deux propriétaires suppléants élus ledit conseil (article L.121- 3)
- de deux propriétaires forestiers de la commune ainsi que deux suppléants désignés par le Conseil Municipal (article L.121-5)

Les candidats sont invités à se faire connaître jusqu'au 2 juin.

PERMANENCE ELECTIONS EUROPEENNES DU 25 MAI 2014

HORAIRES	NOMS DES PERSONNES DE PERMANENCE
----------	----------------------------------

DE 8h00 à 10h30	Pierre BIGOT – Germain GIROUARD et Christian LECOINTRE
De 10h30 à 13h00	BOTTON Daniel – Valérie RIDOUARD et Jean-Yves GAUTRY
De 13h à 15h 30	Pierre BIGOT – Serge MOINE et Margaret DEACON
De 15h30 à 18h00	BOTTON Daniel – Laurent LANDRY – Alain PERCEAU

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Pour faire suite à la demande du CCAS, le Conseil demande à Monsieur le Maire d'écrire au centre Socio Culturel de l'Airvaudais et du Val du Thouet pour affirmer son intérêt à la poursuite du service Trans'Thouet au profit des habitants de la Commune.
- Le Conseil Municipal demande que l'entrée du terrain du pigeonnier soit laissée libre de façon à en favoriser les visiteurs et promeneurs. La question sera à nouveau examinée d'ici l'été

Le secrétaire

le Maire,